

la
cgt

ÉDUC'
ACTION

Le Petit Tocsin

1^{ER} DEGRÉ

Yvelines
78



N°2 Octobre 2018

EDITO

Nos établissements ne sont pas des îlots protégés, vivant en vase clos. Les attaques perpétrées contre notre pratique de l'éducation rejoignent celles qui assaillent le monde du travail. Une défense cloisonnée de notre pratique éducative est ainsi vouée à l'échec face au rouleau compresseur qui détruit le modèle social français et les services publics. Réforme du lycée, fin actée de l'éducation prioritaire, déstructuration des filières professionnelles, vaste recours aux contractuel·les, perte de l'attractivité du métier chez les jeunes étudiant·es, remise en cause du statut des fonctionnaires... c'est le socle de notre métier qui se fissure de tout côté, laissant s'infiltrer la doxa libérale. Cette rentrée du quinquennat accentue encore un peu plus le fossé entre la vision managériale du ministère et de ses énarques et celle des personnels des 1er et 2nd degrés mobilisés chaque jour pour la réussite de nos élèves.

Nous nous devons de poursuivre les luttes engagées pour que nos droits soient respectés et que l'École assure ses fonctions d'émancipation.

Dans cet esprit, à la suite de la mobilisation du 9 octobre dernier, continuons d'unir nos forces car l'action syndicale demeure, face au musèlement de l'action parlementaire, un véritable rempart contre la résignation et la désespérance sociale.

BON SAVOIR

Pass Éducation

Si vous êtes titulaire d'un Pass Éducation papier, pensez à le faire **tamponner** pour la période **2019/2021**.

Si vous venez d'intégrer les rangs des professeur·es des Écoles et/ou si vous êtes adepte des nouvelles technologies, vous pouvez obtenir la **version dématérialisée** du Pass en vous connectant sur le site dédié :

<https://www.e-pass.education/e-pass>

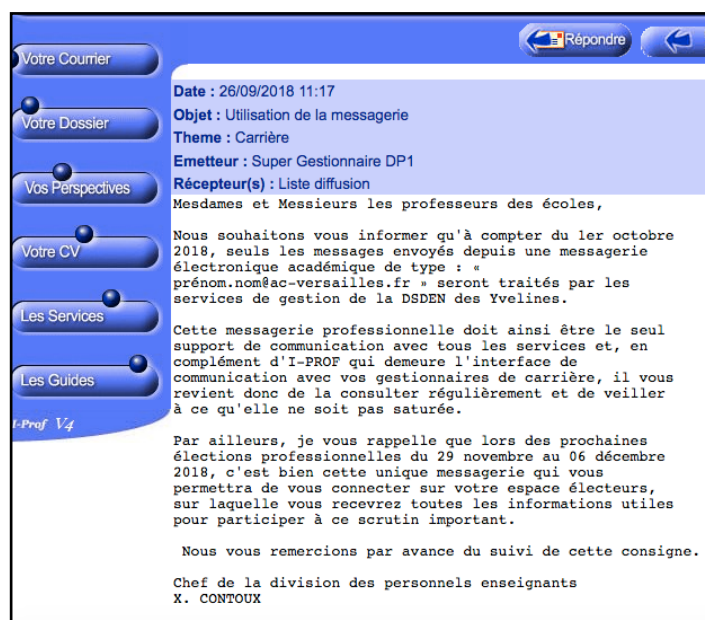


Adresse de messagerie académique

Le 26 septembre dernier, les enseignant·es ont été destinataires d'un mail provenant de la Division des Personnels Enseignants concernant l'utilisation de leur messagerie professionnelle.

Si vous êtes passé·e à côté de cette information, nous vous la transmettons et nous attirons votre attention sur 2 points :

- cette adresse académique est celle qui vous permettra de **participer aux élections professionnelles** qui se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre prochain
- cette adresse académique est désormais la **seule** à utiliser pour tous vos **échanges avec les services de la DSDEN** des Yvelines ; les mails provenant d'autres adresses ne seront pas traités.



LES ÉVALUATIONS NATIONALES CP/CE1 : CARTON ROUGE POUR BLANQUER

LA MISE SOUS TUTELLE DES ENSEIGNANT·ES DANS LEURS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Pour la **CGT Educ'action**, ces évaluations visent une **réorientation des approches pédagogiques** de l'apprentissage de la lecture (retour du B-A BA) avec l'introduction « monopolistique » des neurosciences et s'inscrivent dans une **culture de l'évaluation et du classement** (des élèves, des enseignants, des établissements). Elles sont le reflet de la **politique réactionnaire** que le ministre veut imposer, celle de la reproduction sociale des élites, et qui ne permet pas l'émancipation de chaque élève.

La **CGT Educ'action** dénonce l'**inadaptation** de ces évaluations, tant sur le fond que sur la forme. Elle relève le **malaise** des élèves comme des collègues qui font part de leur **incompréhension** des supports, des modalités de passation et des objectifs visés et qui sont déposséd·es des outils d'évaluation diagnostiques habituels et de l'analyse des données recueillies, devenant de **simples exécutant·es des tâches du ministère**.

LE « CADEAU » DU MINISTRE.



En compensation du surcroît de travail induit par les évaluations, le ministre fait cadeau aux enseignant·es concerné·es de **5h00 d'APC**. Pour la **CGT Educ'action des Yvelines** ce geste ne prend pas la mesure effective du temps réellement consacré par les collègues à la saisie informatique des réponses. Il s'inscrit par ailleurs dans une logique complètement ubuesque qui conduit les enseignant·es à cibler, par le biais de ces évaluations, les élèves à besoins prioritaires et qui prive ces mêmes élèves d'une partie des heures d'APC dont ils pourraient bénéficier.

Loin de revenir sur nos positions concernant des Activités Pédagogiques Complémentaires, nous dénonçons cependant les **incohérences** des décisions et des discours ministériels qui vont **à l'encontre de l'école de la confiance**, pourtant si chère à monsieur Blanquer !

Un petit tour chez nos voisins...

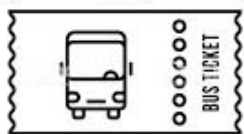
La **CGT Educ'action 95** a obtenu une audience auprès du **DASEN du Val d'Oise** le 26 septembre dernier au cours de laquelle ont été évoquées, entre autres, les questions relatives aux évaluations CP/CE1. Voici les **éléments de réponse** transmis par l'**administration** au sujet du stress induit pour les enfants et les familles, et la tentation de bachoter (des collègues comme des familles) : *On change de paradigme. Ces tests sont scientifiquement élaborés. Il n'est pas dit que même un adulte soit familiarisé avec certaines procédures. Pour chaque item, la satisfaction n'est pas à la moyenne. Ces tests sont conçus pour que les meilleurs n'aient pas le temps de tout faire. Il faut accepter cette nouvelle façon de faire. Le bachotage est sans intérêt et contre-productif.*

VOS QUESTIONS DES REPONSES



Le *Petit Tocsin* du 78 est une publication de la **CGT Educ'action des Yvelines** à destination de l'ensemble de nos camarades et des personnels du 1er degré. Collectons vos questionnements et apportons-y collectivement des **réponses concrètes**.

Le *Petit Tocsin* du 78 se pense comme une **boîte à outils** qui va se nourrir de vos **réflexions**, de vos **bons plans** et de vos **idées pratiques** : c'est votre journal !



QUID DE L'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS LIÉS AUX CONFÉRENCES ET AUX ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES ?



Les textes réglementaires



[Décret n°2006-781 du 3 juillet 2006](#)

[Arrêté du 20 décembre 2013](#)

[Circulaire n° 2015-228 du 13-1-2016](#)

Ce qu'il faut savoir

L'administration doit faire parvenir aux enseignant·es un **ordre de mission** pour chaque action de formation, qui conditionne l'ouverture de l'indemnisation. Dans les faits, ceci n'est quasiment jamais le cas pour les animations et les conférences pédagogiques. Il appartient donc aux enseignant·es de demander ces ordres de mission.

Ce qu'il faut retenir

L'indemnisation est soumise à quelques **conditions** :

- la commune du stage/de la formation doit être différente et non limitrophe des communes de résidence administrative et personnelle de l'enseignant·e
- l'animation ou la formation pédagogique doit avoir été saisie dans GAIA
- un ordre de mission doit avoir été transmis à l'enseignant·e

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions vous aider à faire valoir et respecter vos droits.

FORMATION & JOURNÉE DE TRAVAIL



STAGE DE FORMATION SYNDICALE



Les camarades et collègues de la **CGT Educ'action 95** et de l'**ICEM 95** (pédagogie Freinet) proposent une journée de formation et d'échanges autour des **pratiques pédagogiques alternatives** (Freinet, écoles du 3ème type), **ouverte à toutes et tous**, que vous soyez syndiqué·e ou non.

Elle aura lieu le **lundi 3 décembre 2018** à la **Maison des Syndicat de Cergy**, 26 rue Francis Combe.

Au programme :

- Des ateliers collectifs pour penser et agir, et sans doute rire
- La projection d'un documentaire en présence de Claire Lebrun, co-réalisatrice et enseignante (*Une journée dans la classe de Sophie*)
- Des débats
- Des échanges de pratiques professionnelles
- Une librairie ouverte et militante, où consulter et acheter
- Un repas fraternel où, en plus du repas gastronomique, chacun·e peut apporter un plat à partager...

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous **avant mercredi soir prochain** en nous envoyant un mail à cgteduaction78@gmail.com. Nous vous transmettrons alors un formulaire à faire parvenir à votre IEN **au plus tard le 3 novembre 2018**.

Pour information et/ou rappel : chaque enseignant·e a le droit de participer à **12 jours de formation syndicale par an** avec **maintien de salaire**, qu'il ou elle soit syndiqué·e ou non.



RÉUNION DU PÔLE NATIONAL 1ER DEGRÉ



Le **jeudi 8 novembre 2018** se tiendra à **Montreuil** une journée de réflexion, de travail et d'échanges autour des actualités revendicatives et des élections professionnelles, coordonnée par les camarades responsables du **Pôle National premier degré**.

Si vous souhaitez (re)découvrir le site de Montreuil et rencontrer des collègues venu·es de toute la France, n'hésitez pas à vous inscrire avant **mercredi soir prochain** en nous envoyant un mail à cgteduaction78@gmail.com. Nous vous transmettrons alors une **convocation mandat** à faire parvenir à votre IEN qui couvrira vos déplacements et garantira le **maintien de votre salaire**.

AGENDA & CONTACTS

SOIRÉE FRATERNELLE DU MOIS DE NOVEMBRE



La CGT Éduc'action des Yvelines vous propose de partager toutes et tous ensemble une soirée fraternelle le **VENDREDI 9 NOVEMBRE** sur Paris.

Rendez-vous dans le quartier de la Butte aux Cailles (13ème arrondissement) à partir de **19H** pour :

- manger un morceau dans un petit restaurant de la Butte (la SCOP *Le Temps des Cerises*)
- boire un godet dans une taverne pour terminer la soirée pour les plus motivé-es

Le SEN paiera même son verre de l'amitié (sous réserve de la bonne humeur du trésorier) !

N'hésitez pas à nous indiquer votre **présence** par mail à cgteducation78@gmail.com.

On garde le lien toute l'année



@CGTEducAction78



Sur notre **blog** :

<http://www.cgteduc-yvelines.fr>

Sur notre page **Facebook** :

<https://www.facebook.com/CGT78/>

Nous contacter

C.G.T Educ'action des Yvelines
Maison des syndicats
4 place de Touraine
78000 VERSAILLES

06.75.36.49.58
cgteducation78@gmail.com

D'autres infos
en ligne :

www.cgteduc.fr



Nos permanences

Attention : il est préférable de prendre rendez-vous ou d'appeler avant de venir.

JEUDI : 10h-18h
VENDREDI : 10h-18h

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Commune

Tel : M@il

Discipline Grade

Lieu d'exercice

Code Postal Commune

Retour à : C.G.T Educ'action 78 - Place de Touraine - 78000 VERSAILLES

Pourquoi se syndiquer à la CGT Éduc'Action ?

Se syndiquer à la **CGT Éduc'Action** c'est faire le choix :

- de ne pas rester seul-e face à l'administration.
- de rejoindre d'autres salarié-e-s pour **défendre et conquérir de nouveaux droits** !
- d'être accompagné-e au mieux dans le **déroulement de sa carrière** par une confédération syndicale qui entend réunir tou-te-s les travailleurs et les travailleuses en refusant toute forme de corporatisme.
- de se prononcer pour un **syndicalisme de combat** ; de donner un signal fort au gouvernement et se battre pour que **l'École redevienne une priorité nationale**.